



Les échos de Roussennac

Janvier 2021

Chers Roussennacoises, chers Roussennacois,

L'année 2020 qui vient de se terminer fut une année très particulière et éprouvante pour toutes et tous. Elle restera quoiqu'il arrive singulière et gravée dans la mémoire collective pour longtemps.

Avec l'apparition du coronavirus, les vies de notre pays et de notre commune furent bouleversées. Avec la situation sanitaire actuelle, nous ne pouvons pas organiser la cérémonie des vœux comme nous l'avions promis. Nous le regrettons car cet événement convivial permet de partager le verre de l'amitié, tout en faisant un bilan des actions de l'année qui s'achève.

Cette année éprouvante ne doit pas être celle de la résignation ni du renoncement. La vie est un combat, pas un abandon. Et comme le dit Saint Exupéry à travers les paroles du Petit Prince *« C'est une folie de haïr toutes les roses parce qu'une épine vous a piqué, d'abandonner tous les rêves parce que l'un d'entre eux ne s'est pas réalisé, de renoncer à toutes les tentatives parce qu'on a échoué... C'est une folie de condamner toutes les amitiés parce qu'une d'elles vous a trahi, de ne croire plus en l'amour juste parce qu'un d'entre eux a été infidèle, de jeter toutes les chances d'être heureux juste parce que quelque chose n'est pas allée dans la bonne direction. Il y aura toujours une autre occasion, un autre ami, un autre amour, une force nouvelle. Pour chaque fin, il y a toujours un nouveau départ... »*.

Et ce nouveau départ pour notre pays arrive avec l'année 2021, même si nous savons que dans un premier temps, les situations sanitaires mais aussi économiques resteront compliquées à gérer.

L'année qui vient de s'écouler a été aussi marquée par des événements tragiques comme la mort de Samuel Paty ou l'attentat dans la basilique Notre-Dame de Nice. Notre pays doit se rassembler derrière nos valeurs républicaines : Liberté, Égalité, Fraternité, Laïcité.

L'année 2020 a vu pour notre commune, un changement de conseil municipal suite aux élections de mars. L'équipe qui m'a accompagné dans cette aventure a pris ses fonctions le 26 Mai à la sortie du premier confinement. Les conditions de réunions ne facilitent pas la mise en œuvre de notre programme, mais malgré cela nous sommes au travail quotidiennement pour suivre les affaires en cours, préparer les futures réalisations et les sujets ne manquent pas. Je tiens à remercier encore une fois mes 14 colistiers de la confiance qu'ils m'ont accordé au moment de constituer une liste pour administrer notre commune, ainsi que les électeurs qui nous ont apporté leur soutien au moment du suffrage. Pour nous, un challenge de six ans débute.

Je tiens également à remercier l'ensemble de nos employés pour leur investissement au quotidien. Cette année a été aussi mouvementée par rapport à notre équipe d'agents municipaux: départ de Séverine Miran à temps plein à la mairie de Montbazens, arrêt en longue maladie de Didier Constans et départ de Nelly Fualdes après 3 ans de disponibilité.

Nous avons vu l'arrivée de Guillaume Delsol au mois de Juin en remplacement de Didier Constans, de Virginie Delsol au poste de secrétariat et d'Aude Henry à l'école au mois de Novembre.

J'ai également une pensée pour l'ensemble des bénévoles de notre commune et nos associations qui ont vu leurs actions réduites au minimum. Ayons espoir, que dans les mois qui arrivent nous puissions relancer cette vie sociale qui nous manque tant. Je les remercie chaleureusement pour leur investissement.

Il est temps de faire un premier bilan de ces premiers mois de mandature et de se projeter dans le futur.

Cette année, a vu l'achèvement du chantier de la salle des fêtes. Hélas, celle-ci a trop peu été utilisée depuis.

L'adressage est encore en cours, les numéros de plaque pour le village seront finis d'installer en ce début d'année si les conditions sanitaires permettent à notre agent de passer à votre domicile.

Pour les hameaux, l'adressage se concrétisera d'ici l'été 2021. Nous avons pris l'attache du SMICA pour nous aider à finaliser la partie administrative de ce projet et paramétrer les bases de données numériques avec vos nouvelles adresses.

En ce début de mandat, un travail de réflexion a été entrepris afin de préparer le Roussennac de demain. Actuellement, un schéma directeur de l'aménagement de notre commune et surtout du village est à l'étude auprès des services du département avec l'aide de l'architecte conseil du CAUE. Celui-ci devrait nous être rendu au mois de Mai. Ce document de diagnostic territorial permettra d'orienter nos actions d'investissement pour l'aménagement et la valorisation de notre commune. Cela se traduira sûrement par la réalisation de plusieurs phases de cœur de village et d'une réflexion d'une modification de la traverse du village.

Allant dans ce sens, l'année 2021 verra l'acquisition par notre commune de la maison « Mercier » située derrière l'église et la création à sa place d'un espace public. Des demandes de financement seront entreprises pour finaliser cet aménagement en



Maison Mercier - bourg Roussennac

2022.

L'année 2020, a vu le déplacement des conteneurs à verre et à vêtements sur le parking face à l'école et l'ensemencement en herbe de la partie située devant le terrain de tennis. Par rapport à ce dernier, des réflexions sont menées pour son entretien.

Nous voulons aussi concrétiser l'aménagement d'un escalier au niveau du lotissement de la Sole afin de sécuriser la descente menant aux conteneurs poubelles. Des démarches d'aide sont actuellement en instruction. Dès leurs notifications, nous lancerons les travaux, l'entreprise PRC de Florian Poujol étant retenue.



Aménagement zone devant terrain tennis

La mise en place du plan d'urbanisme intercommunal

(PLUI) va aussi modifier les zones constructibles de notre commune. La construction d'habitations sera plus limitée puisque nous allons passer de 25 ha constructibles actuellement à 7 ha environ. Les futures zones vous seront présentées dans un prochain échos de Roussennac, dès que le bureau d'étude mandaté par la communauté de communes nous rendra les documents cartographiés. Je vous rappelle qu'actuellement, et ce jusqu'à la mise en place définitive du PLUI, notre carte communale reste notre document de référence à l'urbanisation. Toutes les demandes de permis de construire déposées d'ici là pourront donc être validées si elles sont situées à l'intérieur des zones constructibles de la carte communale. Par la suite beaucoup de terrains deviendront inconstructibles.

Afin de ne pas attendre le PLUI, nous avons lancé l'étude de l'implantation d'un lotissement sur la route de Montbazens. Nous choisirons en ce début d'année 2021, un bureau d'étude afin de réaliser la faisabilité d'un tel projet.

Ces nouvelles constructions viendront impacter le fonctionnement de notre assainissement collectif. Il faudra se soucier de notre station d'épuration (le dernier curage des boues ayant eu lieu, il y a 17 ans) mais aussi de l'étude de notre réseau sous-terrain. Une meilleure connaissance de celui-ci nous permettra de répondre aux différentes sollicitations des services de l'état et ainsi préparer les futurs raccordements. Pour rappel, le transfert obligatoire de la compétence « eau et assainissement » aux communautés de communes est reporté au 1er Janvier 2026.

En ce qui concerne l'école, à travers ce document, je tiens à remercier les enseignantes pour leur investissement auprès de nos enfants mais aussi l'ensemble des parents d'élèves qui ont dû s'adapter aux différentes organisations d'accueil dictées par les protocoles sanitaires successifs. A la sortie du confinement au mois de Mai, la signature d'une convention à travers le dispositif sport, santé, culture et citoyenneté (2S2C) nous a permis d'augmenter le nombre

d 'enfants accueillis quotidiennement. Les heures supplémentaires attribuées aux agents municipaux ont été ainsi financées par l 'éducation nationale.

A travers le plan « école numérique rurale », les classes ont été dotées de 12 tablettes au mois de Janvier, payées à 50% par l 'état.

L 'année 2020, a vu le déploiement de la fibre numérique sur notre commune. Le début de l 'année 2021 verra se terminer les travaux. Seuls les hameaux (Crayssac, Bezanès, Le Garric...) raccordés à Bournazel pourront bénéficier de ce service que lorsque notre commune voisine sera pourvue de cet aménagement.

Suite à la demande des habitants des Cabanous, deux radars pédagogiques ont été implantés. Une demande a été réalisée afin de pouvoir en installer un autre à l 'entrée de Roussennac (côté Rignac). Au niveau du moulin de Lagarrigue, après avoir nettoyé la digue avec l 'aide des bénévoles de l 'association du ver rouge, nous allons lancer des travaux de sécurisation autour de l 'ancienne entrée d 'eau et d 'entretien au niveau de la toiture. Cette action a également vu un dépôt de financement au niveau du conseil départemental dans le cadre du programme « petit patrimoine bâti ».



Radars pédagogiques aux Cabanous



Chemin du Pomaret

Comme nous l 'avons annoncé, dans un écho précédent, la mise au norme du stade a été entreprise avec la collaboration des bénévoles du club de foot que nous remercions. Cette année verra l 'implantation d 'une nouvelle main courante le long des vestiaires.

La volonté de notre équipe est de développer la communication de notre action. Le nouveau site communal devrait voir le jour d 'ici Janvier/Février, en remplacement du site actuel dont le serveur disparaîtra au mois de Juin 2021. La mise en place de panneau pocket lors du premier confinement a enrichi nos moyens de communication. Ainsi, le projet d 'implanter un panneau d 'informations a été mis de côté, vu le coût onéreux de cette opération. Nous continuerons en 2021 de rédiger

les échos de Roussennac afin de vous présenter le plus souvent possible l 'avancement des

projets.

En ce qui concerne la gestion des chemins ruraux, notre volonté est d'avoir un programme pluri-annuel. Cette année, trois chemins ont été réhabilités au niveau de Bezanès, Le Pomaret et au Mas de Manciac. Début décembre, plusieurs petits travaux de voirie ont eu lieu (dérasage, curage des fossés...) afin de préparer le goudronnage qui aura lieu au printemps.

Ce dernier point, m'amène à évoquer la communauté de communes et ses projets: les travaux de la piscine de Montbazens se sont achevés début Juillet. En 2021, elle pourrait ouvrir en Juin, de façon à ce que les élèves des écoles puissent bénéficier gratuitement de cette infrastructure si la météo le permet. La bibliothèque intercommunale sur

le forail bas de Montbazens est en chantier, elle devrait devenir la tête de réseau de l'ensemble des médiathèques de la communauté de communes dont celle de Roussennac mais son futur fonctionnement reste à construire...

La zone artisanale de Lanuéjols va se développer avec l'acquisition de terrains supplémentaires.

A l'avenir plusieurs points importants, vont devoir être abordés: ouverture d'une micro-crèche, bureaux du centre social, local du réseau d'aide maternelle, maison de santé...

Mon attention se portera également sur la compétence voirie que détient la communauté car la part attribuée au budget à cet investissement reste trop faible par rapport à ce qui était convenu lors du passage de la compétence à la communauté lors de la dernière mandature. En 2020, aucun programme n'a été réalisé sur l'ensemble des communes.

Je veux attirer votre attention sur une problématique qui me tient à cœur, la gestion des déchets et son coût. Comme l'évoque Jacques Molière, le président de la communauté de communes dans sa lettre ci-jointe, la taxe sur les ordures ménagères va fortement augmenter en 2021.

Comme nous l'évoquions lors des derniers échos, beaucoup trop d'actes d'incivilité (présence de verre dans les sacs jaunes, dépôt sauvage de déchets hors des conteneurs...) restent trop présents sur la commune et pénalisent l'ensemble des administrés. C'est grâce à un effort de tous que nous arriverons à améliorer cette situation. Nous avons la chance d'avoir la déchèterie à 5 minutes du village.

Il est temps pour moi de conclure, j'ai sûrement oublié de parler de certains sujets. Nous ne



Cartons posés au niveau des conteneurs à verre lendemain de Noël.

manquerons pas de les évoquer au fur et à mesure de l'actualité.

En espérant que l'année 2021 apporte les solutions aux problèmes apparus en 2020 pour notre pays.

Soyez prudents et patients, restez en bonne santé ainsi que tous vos êtres chers. Au nom du conseil municipal, je vous adresse mes vœux de bonheur, de santé et de succès les plus sincères et chaleureux. Bonne année 2021, et comme le dit Emmanuel Kant : « *les gens disent qu'en restant optimiste, on est plus heureux et en meilleure santé* ».

Sébastien Cayssials

Etat civil 2020:

<i>Naissance</i>	5 naissances
Rech Mila - Le Poujol	09/01/2020
Lamotte Margaux - Bezanès	28/01/2020
Doré Elise - La Remise	30/01/2020
Munier Antoine - L'Esclavissac	06/09/2020
Rigobert Naël - La Borde	09/09/2020
<i>Décès</i>	2 décès
Contensou André - Espeilhac	29/07/2020
Capelle Léon - Espeilhac	16/11/2020
<i>Mariage</i>	1 Mariage
Martin Pierre et Justine - Le Batut	08/08/2020

